



LA PLASTURGIE
FÉDÉRATION

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 5 octobre 2005

PLASTURGIE'ASSUR

La Fédération de la Plasturgie, en partenariat avec le courtier d'assurances Marsh, propose à ses adhérents un contrat en Responsabilité Civile étudié spécifiquement pour la profession.

Ce partenariat s'inscrit dans le long terme et vise à offrir aux entreprises du secteur de la Plasturgie une solution performante et globale en matière de gestion des risques.

En effet, l'évolution de la jurisprudence, les exigences des clients notamment des grands donneurs d'ordre, quels que soient les marchés concernés, obligent les dirigeants d'entreprise à prémunir leurs sociétés contre d'éventuelles mises en cause en responsabilité civile pour des dommages causés à autrui trouvant leur origine dans l'exploitation de l'entreprise et/ou dans les produits et les prestations livrés.

Les experts de Marsh et des industriels membres de la Fédération de la Plasturgie ont donc collaboré afin de définir l'offre « **Plasturgie'Assur** », un contrat rédigé en formule « **Tous Risques Sauf** » comprenant un périmètre de couverture très large qui prend en compte notamment les conventions, usages et coutumes en vigueur au sein de la profession.

Il se distingue par des extensions de garantie spécifiques :

- **Pendant l'exploitation dans les locaux ou chez des clients** (dommages aux objets confiés, y compris aux moules, garantie des conséquences financières des retards de livraison dus à un événement accidentel).
- **Après livraison des produits ou des travaux** (garantie des dommages corporels, matériels et immatériels non consécutifs suite à vice caché causés à des clients du fait des produits ou travaux défectueux ; garantie des frais de dépose et repose ; garantie des frais de retrait engagés par le client ou par l'assuré du fait de produits défectueux ; garantie des frais de prévention des dommages).

Marsh a également entamé des réunions d'information avec l'ensemble des syndicats régionaux et nationaux, et des interventions sur les thèmes les plus sensibles pour le secteur.

Pour toute étude et cotation, les industriels peuvent contacter directement :

. la Fédération de la Plasturgie

Sylvie Domenech – sylvie.domenech@fed-plasturgie.fr – Tel : 01.44.01.16.12

. ou Marsh

Olivier Vernay - olivier.vernay@marsh.com - Tel : 04.72.83.42.85

Géraldine Prugnaud - geraldine.prugnaud@marsh.com - Tel : 04.72.83.42.91

A propos de Marsh :

Marsh SA est la filiale française de Marsh., leader mondial du conseil en gestion des risques et du courtage d'assurance, qui emploie près de 30 000 collaborateurs répartis dans plus de 100 pays à travers le monde. Son chiffre d'affaires a atteint plus de 5 milliards de \$ en 2004. Marsh est membre du Groupe MMC (Marsh & McLennan Companies) dont les autres pôles opérationnels sont Guy Carpenter, leader mondial spécialiste du risque et de la réassurance, Kroll, leader mondial du risk consulting, Mercer, leader mondial du conseil en ressources humaines et acteur majeur du conseil en stratégie et Putnam Investments, l'un des principaux gestionnaires d'actifs dans le monde. Au total, le Groupe MMC a réalisé un chiffre d'affaires de plus de 12 milliards de \$ en 2004 et emploie près de 60 000 collaborateurs. Il est coté sur les Bourses de New-York, Chicago, Pacific et Londres. D'autres informations sur Marsh sont disponibles sur www.marsh.com ou www.marsh.fr. En France, Marsh est présent à Paris, Lyon, Marseille, Bordeaux, Toulouse et Orange.

A propos de la Fédération de la Plasturgie :

La Fédération de la Plasturgie est l'organisation professionnelle représentative du secteur industriel de la Plasturgie. Ce secteur représente en France 4000 entreprises, réalisant un chiffre d'affaires de 28 milliards d'euros et employant 155 000 personnes.

Avec ses syndicats membres, la Fédération de la Plasturgie accompagne les entreprises dans de nombreux domaines : Economie, Innovation, Relations sociales, Emploi-Formation, Environnement Hygiène Sécurité, Normalisation.

La Fédération de la Plasturgie est membre actif du MEDEF, du GFI (groupe des Fédérations Industrielles) et de l'organisation européenne EuPC (European Plastics Converters).

Pour toute information sur la Plasturgie et la Fédération : www.laplasturgie.fr

Contacts :

Fédération de la Plasturgie – 65, rue de Prony – 75854 Paris cedex 17 – Fax : 01.44.01.16.55

Contact Economie : Sylvie Domenech – Tel : 01.44.01.16.12

Contact Presse : Isabelle Colas - Tel : 01.44.01.16.05

Marsh :

Olivier Vernay - olivier.vernay@marsh.com - Tel : 04.72.83.42.85

Géraldine Prugnaud - geraldine.prugnaud@marsh.com - Tel : 04.72.83.42.91